

## Traduction video Chauve-souris

Selon une étude récente, si l'on veut protéger les chauve-souris, les forêts ne devraient pas être utilisées pour l'implantation d'éoliennes.

Tout au long de la transition énergétique il devient de plus en plus difficile de trouver des emplacements pour les éoliennes. Et celles-ci se retrouvent alors en forêt, au détriment de la population de chauve-souris ;

L'étude du Leibniz Institute for Zoo and Wildlife Research IZW), publiée dans le *Journal of Applied Ecology* a démontré que les espèces de chauve-souris vivant en forêt sont, certes, sauvées, avec un habitat situé au-dessous des pales. Mais là où les machines sont érigées, leur habitat est détruit

Les sites forestiers ne peuvent servir comme emplacement d'éoliennes que exceptionnellement, lorsque les chauve-souris font l'objet de mesures de protection. Le nombre d'éoliennes croît exponentiellement, en lien avec les objectifs climatiques mondiaux. En Allemagne, 30 000 éoliennes tournent aujourd'hui. Néanmoins des restrictions à leur installation prévalent sur les terrains à proximité de villages ; d'où le phénomène croissant d'implantation en forêt.

Dr. Christian Voigt de Leibniz-IZW : « Les chauve-souris qui chassent des insectes au-dessus des arbres risquent de se heurter aux éoliennes directement; ou de ne pas survivre à l'intense pression de ses pales ». Voigt et son équipe ont étudié les chauve-souris qui chassent en-dessous de la cime des arbres, en installant des détecteurs ultrasoniques sur 24 sites, dans une forêt du Land de Hesse. Les chauve-souris ont été classifiés en trois catégories : celles qui chassent au-dessus de la cime des arbres ; celles qui volent très haut dans le ciel ; et les espèces ayant leur habitat en forêt.

Les chercheurs ont pu remarquer que, pendant l'été, les espèces vivant en forêt devenaient beaucoup moins actives, à proximité des éoliennes dotées de longues pâles. L'étude conclut que les éoliennes constituent non seulement une menace pour les chauve-souris qui chassent des insectes dans le ciel, mais aussi pour celles qui ont leur habitat au milieu de la forêt. Voigt élabore : « les derniers perdent des centaines de mètres d'habitat, en évitant la pression des éoliennes ».

Les éoliennes n'ont pas leur place en forêt, plus spécifiquement en forêt quasi naturelle à la végétation variée. Si, ponctuellement, la pose en forêt est inévitable, un système de compensation doit être trouvé. Les auteurs proposent, entre autre, qu'une large zone de forêt soit réservée à la protection de cet espèce menacée.